

MES DÉCHETS ACCEPTÉS*



Cartons pliés



Palettes, cageottes



Métaux, ferraille



Menuiseries vitrées



Mobilier intérieur,
extérieur, couettes
et oreillers. Jouets,
articles de
bricolages et de
jardin



Déchets inertes
(Gravats...)



Végétaux
(feuillage,
branchage...)



Plâtres
complexes



Cartouches
d'encre



Appareils électriques
et électroniques



Ampoules, néons
et tubes



Piles et
accumulateurs



Déchets
chimiques



Huiles
alimentaires



Pneumatiques VL



Radiographies



Huiles de vidange



Textiles, linges de
maisons
et chaussures



Bouteilles de gaz



Extincteurs



Amiante
Fibro-Ciment*

*limité à 1 m³ ou 2m³
par semaine

***Pour les particuliers,** l'apport est limité à 2 m³ par jour pour l'ensemble des déchets (hors déchets chimiques). Le poids unitaire des déchets ne doit pas dépasser 55 kg et leur taille 2,50 mètres

Pour les professionnels, se référer au règlement affiché en déchetterie ou contacter le SMICTOM d'Amboise

LES DÉCHETS REFUSÉS

✓ Déchets d'activités de soins à risques
Rapportez-les en pharmacie



✓ Déchets de l'agriculture



✓ Carcasses de voitures



✓ Produits explosifs,
et radioactifs



✓ Cadavres d'animaux



✓ Ordures Ménagères résiduelles - OMr

EN METTRE MOINS DANS LA BENNE TOUT VENANT



Seulement pour
les déchets non-recyclables et
non-toxiques